

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU TREIZEAVRIL

DEUX MILLE DIX-NEUF

Affaire n°14-130419 : Budget Annexe de l'eau potable /
Approbation du Budget Primitif 2019

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 09 AVRIL 2019 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 24

Absent (s) : 01

Procuration (s) : 04

Total des votes : 28

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer


LE MAIRE
Marc Luc BOYER

L'an deux mille dix-neuf le TREIZE AVRIL à neuf heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS : Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DJJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Priscilla ALOUETTE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Alette ROLLAND conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFFE conseillère municipale.

ABSENT(S) : Éric BOYER conseiller municipal.

PROCURATION(S) : Laurence FELICIDALI 2^{ème} adjointe à Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Victorin LEGER conseiller municipal à Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - André GONTHIER conseiller municipal à Marc Luc BOYER Maire - Jean Noël ROBERT conseiller municipal à René HOAREAU conseiller municipal .

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190413-DCM14-130419-
DE
Date de télétransmission : 16/04/2019
Date de réception préfecture : 16/04/2019

Affaire n° 14-130419 :
Budget Annexe de l'eau / Approbation du Budget Primitif 2019

Nota Bene : Ce rapport tient compte du rejet par le Conseil Municipal du 8 avril 2019 du compte administratif 2018 du budget annexe de l'eau. Le rapport initial comprenait la reprise des résultats constatés au compte administratif 2018 et les restes à réaliser 2018 de la section d'investissement.

Le présent budget ne reprend plus les résultats du compte administratif 2018 et ces restes à réaliser.

Les dépenses d'investissement ont été revues à la baisse ainsi que les dépenses de la section d'exploitation.

Le Budget Primitif du Budget Annexe de l'eau potable pour l'exercice 2019 s'élève en mouvements budgétaires à 3 144 423 € dont 1 118 500 € pour la section d'exploitation et 2 025 923 € pour la section d'investissement.

Section d'exploitation :

DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION		
Chap.	Libellé	Montant (€)	Chap.	Libellé	Montant (€)
011	Charges à caractère général	110 000,00	70	Vente de produits, prestations	708 500,00
012	Charges de personnel	380 000,00			
65	Charges de gestion	10 000,00	042	Recettes d'ordre	410 000,00
66	Charges financières	29 500,00			
67	Charges exceptionnelles	4 000,00			
042	Dépenses d'ordre	270 000,00			
023	Virement	315 000,00			
	TOTAL	1 118 500,00		TOTAL	1 118 500,00

Section d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chap.	Libellé	Montant (€)	Chap.	Libellé	Montant (€)
16	Emprunts	155 000,00	13	Subventions d'investissement	1 440 923,00
20	Etudes	20 000,00	16	Emprunts	-
21	Immobilisations corporelles	35 923,00			
23	Travaux	1 405 000,00	27	Autres immobilisations financières	-
040	Dépenses d'ordre	410 000,00	040	Recettes d'ordre	270 000,00
			021	Virement de la section d'exploitation	315 000,00
	TOTAL	2 025 923,00		TOTAL	2 025 923,00

Les principales opérations inscrites à la section d'investissement en dépenses sont les suivantes :

Accusé de réception en préfecture 974-219740065-20190413-DCM14-130419- DE Date de télétransmission : 16/04/2019 Date de réception préfecture : 16/04/2019

Diverses études	10 000,00
Etude de nouveaux réservoirs	10 000,00
Chap 20 (études)	20 000,00
Renouvellement parc compteurs	31 000,00
Divers matériels	4 923,00
Chap 21 (immobilisations corporelles)	35 923,00
Travaux de renforcement distribution Bras Piton à R.Dureau	1 380 000,00
Accord-cadre prestations hydrauliques	25 000,00
Chap 23 (travaux en cours)	1 405 000,00

- Les gros travaux attendus cette année sont :
 - Les travaux de renforcement de la distribution en eau depuis le Bras Piton au secteur de la Rue DUREAU

Détail des recettes d'investissement :

Travaux de renforcement distribution Bras Piton à R.Dureau	1 358 423,00
Subvention travaux renforcement de réseau	82 500,00
Chap 13	1 440 923,00

Il est à noter qu'aucun emprunt bancaire n'est nécessaire cette année pour équilibrer la section d'investissement du budget annexe de l'eau.

Telles sont les principales caractéristiques du budget annexe de l'eau soumis à l'approbation du Conseil Municipal pour l'exercice 2019.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal :

- Conformément à l'article L 2121-17 du CGCT précisant que, le Conseil Municipal ne peut délibérer valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.
- Vu l'absence de quorum constaté à la séance du 08 avril 2019 à partir de l'affaire 08, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué ce jour, et peut ainsi valablement délibérer sans condition de quorum.

Par 11 voix POUR (Marc Luc BOYER, Maire - André GONTHIER conseiller municipal - Sylvie DE ALMEIDA SANTOS 4^{ème} adjointe - Laurence FÉLICIDALI 2^{ème} adjointe - Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe - Priscilla ALOUETE conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Johnny PAYET conseiller municipal - Sabine IGOUFE conseillère municipale - Didier DEURWEILHER conseiller municipal) **16 CONTRE** (Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1^{er} adjoint - Gervile LAN YAN SHUN 3^{ème} adjoint - Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe - Yves PLANTE 6^{ème} adjoint - Jean Benoit ROBERT 8^{ème} adjoint - René HOAREAU conseiller municipal - Victorin LEGER conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal - Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Jacques GUERIN conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal et 1 abstention (Aliette ROLLAND conseillère municipale) :

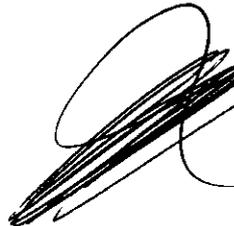
Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190413-DCM14-130419-
DE
Date de télétransmission : 16/04/2019
Date de réception préfecture : 16/04/2019

- A LA MAJORITÉ ABSOLUE les membres du Conseil Municipal ayant voté CONTRE, l'affaire est donc rejetée ;
- **AUTORISE** le Maire ou à défaut l'Adjoint délégué, à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE,

  Marc Luc BOYER

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20190413-DCM14-130419-
DE
Date de télétransmission : 16/04/2019
Date de réception préfecture : 16/04/2019

